

|  |
| --- |
| **Compte rendu de la réunion**Bois Seigneur / Le Poirier du samedi 16 octobre 2021 à 11h00 |

**Vous étiez plus d’une vingtaine de riverains du quartier Bois Seigneur / Le Poirier présents au conseil quartier du samedi 16 octobre.**

Voici ci-dessous le compte rendu de la réunion :

**1) La départementale 7**

* Le carrefour du Poirier est dangereux
* La municipalité propose de faire **une réunion** **le 30 novembre à 18h en mairie** pour travailler sur les possibilités d'aménagement du carrefour D7/chemin du Haut Poirier/chemin du Bois Seigneur.

**2) Chemin de la Rave**

* Les riverains souhaitent des aménagements : éclairage, sens unique, interdiction de tourner à droite sur la D7 et à gauche sur le chem de la Rave, problème de stationnement à proximité du centre équestre.
* La municipalité n’a rien envisagé pour l'instant sur ce chemin mais les riverains peuvent faire des propositions simples et peu coûteuses qui pourraient améliorer la circulation créer des "zones de rencontre" à certains endroits pour permettre de se croiser.

**3) Chemin du Bas Poirier**

* Problème de chaussée en mauvais état et inquiétudes vis-à-vis du centre de rétention
* Le Centre de Rétention est un centre ouvert, donc les jeunes peuvent sortir quand ils le veulent. La Commune a des contacts réguliers avec ce Centre. En cas d'inquiétude, contacter la Mairie.
* Pour les réparations de la chaussée : les réparations par gravillonnage évitent que cela empire. Il est vrai que pendant 1 mois avant le balayage, il faut être très précautionneux ; ce n'est pas l'idéal mais c'est mieux que ne rien faire. Cela évite que les petits trous ne deviennent de grands trous après l'hiver.

**4) Chemin du Haut Poirier**

* Une partie de la voirie est problématique (entre l'impasse du haut poirier et le 87 chemin du haut poirier) ==> solution : buser la partie droite en montant (car très peu d'eau y circule) et revoir la chaussée. Mais aussi limiter la vitesse à 40km/h et les autres voies aussi étroites sur la commune.
* La municipalité n’avait rien de prévu sur cette portion mais étudiera des possibilités

**5) Chemin du Bois Seigneur**

Informations de la Mairie

* Problème de vitesse trop excessive
* Très prochainement, la Communauté de Communes va refaire le tapis de sol sur cette portion et élargir la chaussée à 5 m.
* Un projet de CHAUCIDOU est en cours sur le chemin du Bois Seigneur comme ce qui a été fait entre Sain Bel et Savigny. Le CHAUCIDOU est une voie à bande centralisée et deux voies de chaque côté pour les déplacements doux, tout ceci par un simple marquage au sol.
* Le secteur le plus large de la chaussée (vers les lignes de haute tension) devra être réaménagé pour réduire la chaussée ; toute proposition est la bienvenue.

**6) Sécurité :**

* Problème de stationnement et nuisance sonore du restaurant le 444.
* Une décision est en cours, d’ici quelques semaines nous serons fixés
* Pourquoi nous ne pouvons pas avoir directement la Police Municipale ?
* Maintenant la Commune a deux policiers municipaux, l'amplitude horaire de travail de ces personnes est de 7h à 19h. Nous étudions la possibilité de pouvoir contacter la police municipale sans passer par l’accueil.

**7) Correspondants /Référents de quartier**

* Y aura-t-il des référents de quartier ?
* Les correspondants sont remplacés par les signalements directs sur l'application ou le site de la Mairie. Nous évaluerons si les besoins sont satisfaits. Les référents de quartiers, en lien plutôt avec la sécurité, dépendent et sont gérés par la Gendarmerie.

**Rappel :** Vous pouvez signaler un problème ou si vous avez une question.

* soit sur le site de la Mairie.
* soit par l'application sur votre portable.
* soit en venant à la Mairie.